



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 juin 2007

**Chantier d'insertion Maison des Syndicats - Convention entre la
Ville de Niort et la MIPE**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 juin 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 juillet 2007

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Paul SAMOYAU - M. Robert PLANTECOTE
- M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme
Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Annie COUTUREAU - Mme
Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - M. Bernard JOURDAIN - Mme
Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Yannick TARDY - Mme
Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT -
M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme
Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance :

Excusés ayant donné pouvoir :

- Rodolphe CHALLET donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Amaury BREUILLE donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Jeanine BIMES donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Catherine REYSSAT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Gérard NEBAS

Excusés :

Conseillers :

M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine
DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Claudie LAROCHE - Mme Michelle LE
FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 2007

DELIBERATION D20070280

Ville de Niort et la MIPE

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Lors du Conseil Municipal du 3 mars 2006, une convention cadre a été établie entre la Ville de Niort et la MIPE en vue de fixer les modalités générales de réalisation de chantiers d'insertion.

En application de cette convention cadre, la ville de Niort a décidé de confier à la MIPE un chantier d'insertion dont les caractéristiques sont décrites dans la présente convention spécifique. Il s'agit de réaliser des travaux de rénovation des locaux « Force Ouvrière », propriété de la ville, à la Maison des Syndicats : nettoyage, peinture, revêtements de sol, tapisserie.

Cette opération nécessite une participation prévisionnelle de la ville de Niort de 11 188.80 € conformément au plan de financement joint en annexe.

Les dépenses correspondantes seront imputées au crédit inscrit au Budget Supplémentaire de l'exercice 2006, chapitre 67, sous fonction 5231, compte 6745.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention « Chantier d'insertion – Maison des Syndicats » ci-jointe,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ladite convention.

Mme Andrée CHAREYRE, Présidente de la MIPE, n'ayant participé ni au débat, ni au vote

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	1
Excusé :	8

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Signé

Gérard NEBAS